



Toulouse, le 2 avril 2020

À mesdames et messieurs les directeurs-trices des DREAL/DEAL

Ce courrier, que l'UGICT Finances Industrie vous adresse dans le cadre du dialogue social, s'inscrit dans le prolongement de la note d'orientation en matière de contrôles dans le contexte COVID-19, diffusé aux services déconcentrés. La transmission de la note, par ailleurs non signée ce qui en dit long sur son appropriation par les directions ministérielles, s'est en effet, imparfaitement, voire pas, traduite dans les services déconcentrés. Pour la plupart, vous avez décidé de ne pas traduire cette note dans votre Plan de continuité de l'activité (PCA), faisant du confinement des agents un de vos principaux objectifs. L'UGICT Finances industrie vous exprime ses plus vifs remerciements pour ces décisions. L'UGICT Finances industrie avait, par ailleurs transmis, au MTES le courrier également joint demandant l'abrogation de cette note d'orientation.

Depuis vendredi dernier, le MTES, par le biais de la DGPR, renouvelle avec insistance sa volonté de voir cette note traduite en termes d'inspections sonnantes et trébuchantes. Des objectifs chiffrés par région vous ont ainsi été formulés à notre connaissance.

Ce courrier, l'UGICT Finances Industrie vous l'adresse, pour vous indiquer qu'en l'état de la situation sanitaire, des discours incohérents gouvernementaux sur le confinement maximal demandé, de la surveillance déjà effective des sites à distance, et de l'absence de matériel (masques, gels hydroalcoolique...) permettant de garantir que les agents ne seront pas des vecteurs de propagation du virus, les agents sollicités sont légitimes pour ne pas répondre favorablement à ces inspections. Sans se référer à un droit de retrait, ni dissenter sur sa justesse réglementaire, à l'heure de cette pandémie, nous ressentons, tous, les interactions de nos vies et le sentiment de faire partie d'une même entité. Chaque jour, le terrible cortège des ambulances parle à nos consciences et oppose la conscience professionnelle des agents, encore mise à l'honneur lors de l'épisode récent de Lubrizol, à leur conscience sociétale exacerbée.

- Les angoisses personnelles, puisque cette crise révèle une forme de pénibilité, à savoir, celle d'être exposé à un risque léthal par son travail ;
- notre rapport personnel à cette crise nous exhortant à ne pas rompre le confinement, nous avons tous un proche, un fils ou une sœur engagés dans les cohortes médicales ;

poussent à l'introspection et légitiment l'objection de la conscience des agents pour expliquer leur refus de prendre part aux inspections demandées par le MTES.

Veillez agréer, mesdames et messieurs les directeurs-trices des DREAL/DEAL, l'expression de ma considération distinguée.

Pour l'UGICT Finances Industrie

Dominique RUMEAU